

AVIS DE VACANCE DES FONCTIONS DE CHEF DU DEPARTEMENT METIERS DU MULTIMEDIA ET DE L'INTERNET (MMI) DE L'IUT DE MULHOUSE

- Vu le Code de l'Éducation et notamment son article D713-3 ;
Vu les statuts de l'IUT de Mulhouse et notamment ses articles 17 à 23 ;
Vu la fin des fonctions de chef du département MMI de M. Michel GREVILLOT à compter du 01/07/20

Chiffres clés :

Département de l'IUT de Mulhouse, elle-même composante de l'Université de Haute-Alsace, le département Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI), compte 4 formations (1 DUT, 3 LP), accueille 170 étudiants pour l'année universitaire 2019-2020 et voit son personnel composé de 16 enseignants permanents, 38 vacataires et 3 agents BIATSS.

Vacance du poste

Les fonctions de Chef du Département MMI seront vacantes à compter du 1er juillet 2020. Conformément à la législation, la réglementation ainsi que les règles statutaires de l'IUT de Mulhouse en vigueur, le chef de département dirige le département, sous l'autorité du directeur de l'institut et assisté d'un conseil. La nomination du chef de département est prononcée par le directeur de l'institut après avis favorable du conseil. La délibération du conseil de l'institut est précédée, dans des conditions prévues statutairement, d'une consultation du conseil de département. La nomination est prononcée pour une durée de trois ans, immédiatement renouvelable une fois.

Modalités de candidature :

Les lettres d'acte de candidature, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une déclaration d'intention exprimant les principales propositions pour l'orientation et la gestion du département MMI, devront être adressées de manière simultanée, au Directeur de l'IUT de la manière suivante :

- **par voie postale** à l'adresse suivante : IUT de Mulhouse – Secrétariat de Direction - 61 rue Albert Camus - 68093 Mulhouse Cedex ;
- ou - **par voie électronique** à l'adresse suivante : ra.iutmulhouse@uha.fr.

Les candidatures réceptionnées feront l'objet d'un accusé de réception.

Toute candidature arrivée hors délai sera considérée comme nulle et non avenue.

Calendrier :

Date d'ouverture de dépôt de candidature	30 mars 2020
Date limite de dépôt de candidature	27 avril 2020
Avis du Conseil de Département MMI	26 mai 2020
Avis du Conseil d'Institut	Fin juin 2020

Renseignements :

Pour toute information complémentaire, il convient de contacter :

Madame Gwladys BORDIN, Responsable Administrative et Financière de l'IUT de Mulhouse

03 89 33 74 12 – ra.iutmulhouse@uha.fr

Modalités de diffusion :

- Présidence de l'Université de Haute-Alsace (pour diffusion au personnel enseignant de l'UHA)
- Rectorat de l'Académie de Strasbourg
- Assemblée des Directeurs d'IUT (ADIUT)
- Membres du Conseil de l'IUT de Mulhouse
- Personnels enseignants de l'IUT (par voie d'affichage et électronique)